

Ce ministère assure un service et la population du Canada a le droit de demander au gouvernement pourquoi le service ne fonctionne pas. La question se pose d'autant plus que le ministre même qui a tant de difficulté à faire circuler les imprimés joue au parrain d'un projet de communications par satellite qui coûtera au pays des millions de dollars. En passant, je suis sûr qu'il en coûtera beaucoup plus et que le satellite sera placé en orbite beaucoup plus tard que ne le prévoyait le ministre il y a quelques mois. Cependant, cet impitoyable «spécialiste de l'efficacité» imposera aux Postes en difficulté et aux usagers du service postal qui souffrent depuis longtemps une politique d'auto-financement. Le prix des timbres, des cases postales, des mandats-poste, des clés, et de tout le reste augmentera sans cesse.

• (10.10 p.m.)

Combien encourageants pour la population canadienne doivent être les propos que le ministre des Postes (M. Kierans) a tenus hier:

Je répète une promesse que j'ai faite souvent dans le passé, savoir que les prochaines augmentations de taux auront une valeur absolue moindre, seront précédées d'un avis préalable aussi long que possible, et se produiront fort probablement plus souvent que dans le passé.

En d'autres termes, les augmentations seront plus faibles, mais plus nombreuses. Quelle perspective réconfortante pour un public qui souffre depuis longtemps que cette promesse en accord avec le refrain anti-inflationniste que le gouvernement chante depuis plusieurs mois. Tout cela débutera en 1971, selon apparemment l'hypothèse que les politiques pusillanimes du gouvernement auront alors pu juguler l'inflation. Il n'y a rien d'étonnant que le très honorable représentant de Prince Albert (M. Diefenbaker) ait déclaré hier que le premier ministre, en souscrivant à cette hypothèse, pouvait difficilement avoir été sérieux. Ce fameux passage du discours qui m'a tant ému hier, presque autant que la revue du ministre, saute aux yeux:

Nous visons à la rentabilité, ce qui signifie que ceux qui n'utilisent pas le service postal n'en acquitteront pas les frais, par leurs impôts, pour ceux qui l'utilisent.

Cet intéressant exposé de la formule de renonciation peut placer le ministre des Postes dans une nouvelle école constitutionnelle. Il a déjà fréquenté des endroits étranges, mais cela pourrait en être un nouveau. Je pense à la proposition que le citoyen n'acquitterait que les services gouvernementaux qu'il utilise. Malgré tout ce qui s'est produit depuis vingt mois, j'espère que le gouvernement admet toujours que les Postes doivent être un service public.

[M. Macquarrie.]

C'est une formule qui comporte des possibilités intrigantes. Ainsi, les parents sans enfant seraient exemptés des taxes scolaires. Ceux qui écoutent les réseaux privés ou les postes locaux se verraient relevés du gigantesque fardeau financier que le pays assume au nom de Radio-Canada. Il est concevable que le citoyen qui n'a jamais recours à la protection de la police ou qui n'en a jamais besoin renoncera à partager le coût de notre force nationale de police, la Gendarmerie royale. Une telle sélectivité des appels à la bourse des contribuables pourrait être fascinante et donner matière à des quantités de thèses de licences ou de doctorats. On pourrait opter pour ceci ou pour cela, renoncer à ceci ou à cela. L'individualisme serait à l'ordre du jour. Par contre, le chaos financier qui en résulterait ferait passer le Livre blanc pour la plus pure des proses et pour un chef-d'œuvre de la raison.

Vouloir que le ministère des Postes et des Communications soit unique en son genre parmi les autres ministères et qu'il fasse ses frais, alors qu'il sert directement le public voilà qui frise indéniablement l'absurdité. Il doit, bien sûr, être efficace, alors qu'il ne l'est pas et même est loin de l'être. Mais qu'il rentre dans ses frais, alors que d'autres services du gouvernement puiseraient à pleines mains dans le Trésor, cela dépasse l'imagination.

C'est cette insistance énermée sur le statut privilégié des Postes qui a en grande partie mené le ministre et son ministère dans l'impasse où ils se trouvent. L'obsession permanente du bilan, la volonté de prouver qu'on a raison envers et contre tous, ont sans aucun doute, après ces mois difficiles, montré ce qu'elles valaient. Si, menacés de difficultés plus grandes encore, nous pouvions nous concentrer sur le service au lieu de vouloir prouver l'exactitude de nos vues, nous pourrions peut-être mettre les choses en branle, y compris le courrier.

L'hon. Eric W. Kierans (ministre des Postes et des Communications): Monsieur l'Orateur, l'éloquence mielleuse des conservateurs a souvent quelque chose d'amusant, mais elle est rarement pertinente ou de nature à impressionner. Les critiques chicanières et incessantes de ce parti ne sont ni constructives ni le reflet d'opinions ou de principes profondément ancrés.

M'adressant hier à un groupe constitué par les plus importants clients des Postes du Canada, j'ai simplement dit ceci: «Voici quelques faits. A l'heure actuelle les coûts sont en hausse. Le gouvernement est déterminé à arrêter la spirale inflationniste qui dépossède les plus faibles au sein de notre société, ainsi que tous parmi nous le savent, bien que peu